

à Mr. Fox, Secrétaire d'Etat de la Grande-Bretagne. Elle y est arrivée peu de jours après, accompagnée d'une Lettre polie à ce dernier, écrite par Mr. de Rouillé. Voici la teneur de ce *Projet de perquisition*.

Projet de
Réquisition
de la France
à l'Angle-
terre.

Il n'a pas tenu au Roi, que les différends concernant l'Amérique, n'aient été terminés par les voyes de conciliation, & Sa Majesté est en état de le démontrer à l'Univers entier par des preuves authentiques,

Le Roi toujours animé du désir le plus sincère de maintenir le repos public, & la plus parfaite intelligence avec Sa Majesté Britannique, a suivi avec la bonne foi & la confiance la plus entière la négociation relative à cet objet. Les assurances, que le Roi de la Grande-Bretagne & ses Ministres renouvelloient sans cesse de vive voix & par écrit, étoient si formelles & si précises sur les dispositions de Sa Majesté Britannique, que le Roi se seroit reproché le moindre doute sur la droiture des intentions de la Cour de Londres.

Il n'est guères possible de concevoir comment ces assurances pouvoient se concerter avec les ordres offensifs donnés en Novembre 1754 au Général Braddock, & au mois d'Avril à l'Amiral Boscarven. L'attaque au mois de Juillet dernier, & la prise de deux Vaisseaux du Roi en pleine mer & sans déclaration de guerre, étoient une insulte publique au Pavillon de Sa Majesté, & Elle auroit témoigné sur le champ tout le juste ressentiment, que lui inspiroit une entreprise si irrégulière & si violente, si elle avoit pu croire que l'Amiral Boscarven n'eût agi que par les ordres de sa Cour. Le même motif avoit d'abord suspendu le jugement du Roi sur les pirateries.

que